

Image not found or type unknown



escroquerie au jugement

Par **palla**, le **29/08/2020** à **10:36**

Bonjour

Peut on intenter un procès pour escroquerie au jugement lorsque les manoeuvres frauduleuses, mensonge et faux documents, ont été utilisées devant la Cour et non pas devant le Tribunal ?

Cordialement.